



**DELIBERATION N°44-2021**

**Commune de La Bouëxière      CONSEIL MUNICIPAL du 29 MARS 2021**

**République Française**

***NOMBRE DE MEMBRES***

- Afférent au Conseil Municipal : 27
- En exercice : 27
- Présents : 24
- Ayant pris part à la délibération : 26

Date de convocation :

Mardi 23 mars 2021

Date d'affichage du compte rendu :

**Question n°44:**

Vote des subventions aux associations pour l'année 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 mars, à 20h00, Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle municipale André Blot, sous la présidence de Monsieur Stéphane PIQUET, Maire.

		Présent/e	Absent/e	Procuration
M.	Stéphane PIQUET	X		
Mme	Aline GUILBERT	X		
M.	Gilbert LE ROUSSEAU	X		
Mme	Isabelle MARCHAND-DEDELOT	X		
M.	Stéphane RASPANTI	X		
Mme	Margaret GUEGAN KELLY	X		
M.	Thierry FONTAINE		X	
Mme	Sterenn LECLERE	X		
M.	Alain JOSEPH	X		
M.	Jean-Pierre LOTTON	X		
Mme	Rachel SALMON	X		
M.	Mickaël COIRE	X		
Mme	Nadine LEC'HVIEN		X	Gilbert LE ROUSSEAU
M.	Olivier LEDOUBLE	X		
Mme	Régine DARSOULANT	X		
Mme	Anne DALL' AGNOL	X		
M.	Philippe ROCHER	X		
Mme	Sylvie PRETOT- TILLMAN	X		
M.	Olivier LE BIHAN	X		
Mme	Isabelle CERNEAUX	X		
Mme	Emma LECANU	X		
Mme	Lucia BENFRAIHA		X	Sterenn LECLERE
M.	Alain GUILLAUME	X		
Mme	Hadja DESILES	X		
Mme	Maryline GEAUD	X		
M.	Thomas JOUANGUY	X		
M.	Sylvain HARDY	X		
Secrétaire de séance : Madame Aline Guilbert				

## 44-2021 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2021

### **Rapporteur : madame Leclere**

Il est rappelé que la commission « vie associative et sports » avait élaboré en 2009 des critères axés sur une plus grande équité dans la répartition des subventions aux associations sportives et culturelles et de loisirs. Pour rappel, les critères sont les suivants :

ASSOCIATIONS SPORTIVES : Adhérent de moins de 20 ans : 12 euros par adhérent, 60 euros supplémentaires par adhérent en cas d'inscription à un championnat nécessitant un encadrement par un animateur sportif, Adhérent de plus de 20 ans : 6 euros par adhérent.

ASSOCIATIONS CULTURELLES : Adhérent de moins de 20 ans : 12 euros par adhérent 12 euros supplémentaires par adhérent lorsque l'activité est encadrée par un intervenant culturel, Adhérent de plus de 20 ans : 6 euros par adhérent.

ASSOCIATIONS SCOLAIRES SOCIALES ET AUTRES Le montant de la subvention est attribué après étude du dossier.

Une commission vie associative se réunira le 27 mai prochain afin de réactualiser les critères d'attribution des subventions pour les prochaines années.

Pour 2021, la commission vie associative s'est réunie le 18 mars 2021 et a proposé la répartition suivante :

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'approuver la répartition des subventions telle que présentée ci-dessous:

NOM	SUBV. DEMANDEE	AVISCOMMISSION
Amicale des donneurs de sang benevoles du canton de liffre	100	100
Ambition,ADN_de_nos_entreprises	1500	1500
Anciens combattants UNC AFN et prisonniers de guerres	486	486
Association communale des chasseurs	1200	1200
Association europeenne pays de liffre	200	200
Association familles rurales section art floral	200	200
Association familles rurales section espace jeunes	1761	1761
Association familles rurales – halte garderie	4035	4035
Association familles rurales section piscine	200	200
Association sportive MLK	150	150
Athletic club bouexierais	500	500
Bouexazik	4500	4500
Buxeria archeologie histoire	54	54
Cajun music club	1000	1000
Cercle des retraites	1000	1000
Danse attitude	5300	0

Esperance_la_bouexiere	500	500
Esperance_section_Fitness_Club	300	300
Esperance_section_badminton_et_tennis_de_table	2724	2724
Esperance_section_cyclotourisme	228	228
Esperance_section_football	11316	11406
Esperance_handball	132	132
Esperance_section_judo	5898	5898
Esperance_section_multisports	636	636
Esperance_section_petanque	2100	2100
Esperance_section_randonnee_pedestre	474	474
Esperance_section_tennis	1464	1464
gymnastique_volontaire	738	738
La Bouex Couture	108	108
La_bouexiere_echanges	1000	1000
La_bouexiere_environnement	1206	1206
La_gaule_romaine	3500	3500
Les_amis_du_tai	150	192
Passage_a_l'acte	1008	1008
Ulysse_89	462	462
Yoga	150	150
Breizh_By_Coeur	300	300
Foto_Bouex	120	120
La_Bouëxière Club Canin_	300	192
Les_bidonneuses	138	138
Asso_Sophrologie_Expression_personnelle		296
<b>Total</b>	<b>57138</b>	<b>52158</b>

Une commission associations aura lieu le 27 mai prochain pour réactualiser les critères.

Le vote de la subvention pour l'OGEC se fera lors de la séance du conseil municipal du 19 avril afin d'intégrer tous les éléments de calculs.

Les élus suivants ne participent pas aux votes des sections associatives suivantes: Jean-Pierre Lotton pour la section randonnée pédestre, Sylvie Prétot-Tillmann pour la section badminton, Stéphane Raspanti pour familles rurales, Anne Dall'Agnol pour la section bouexazik.

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

035-213500317-20210329-2021\_CM3\_DEL44-DE

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'approuver la répartition des subventions telle que présentée ci-dessus.

Décision du Conseil Municipal	
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Stéphane Piquet, Maire de La Bouëxière